



## DÉLÉGATION SUISSE

PRÈS

L'ASSOCIATION EUROPÉENNE  
DE LIBRE-ÉCHANGES.7.23.5 - Lg  
S.8.3GENÈVE, le 17 décembre  
6, rue de l'Université 1962

Note à Monsieur F.T. Wahlen, Conseiller fédéral  
Monsieur H. Schaffner, Conseiller fédéral

J'ai revu à Paris, le 13 décembre, M. Clappier, Directeur général des relations extérieures au Ministère des affaires économiques et négociateur français à Bruxelles au niveau des suppléants des ministres.

Lui, qui s'était déclaré d'emblée personnellement en faveur de l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun et qui, au mois d'octobre dernier, était encore confiant, se montre maintenant pessimiste sur l'issue des pourparlers actuels. La négociation est embourbée et elle pourrait sur place. Les suppléants des ministres se sont tout dit. Les ministres se trouvent de ce fait transformés en super-fonctionnaires et n'ont plus suffisamment de recul pour prendre des décisions politiques. Seul un événement intervenant au dernier échelon encore disponible, c'est-à-dire au niveau des Chefs d'Etat, pourrait faire rebondir la négociation.

Au sujet de l'insertion du cas des Neutres dans la récente discussion qui a eu lieu à Bruxelles sur les incidences de l'article 234 du Traité de Rome, Clappier pense qu'il s'agit de "tactique ministérielle". Pour sa part, il estime que cela n'a aucun sens de faire des hypothèses sur le calendrier soit des négociations avec le Royaume-Uni, soit à plus forte raison de celles avec les Neutres, dont personne ne sait quand elles pourraient commencer. Il n'y a donc pas lieu, à son avis, d'attacher d'importance à cette affaire.

Sur le fond des problèmes que posera l'association des Neutres, personne dans les cercles officiels à Paris n'a eu matériellement le temps d'y songer. Clappier croit savoir qu'il en est de même dans les autres capitales des Six.

..//..



- 2 -

Quant à la Commission européenne, M. Rey, qui est peu occupé et qui avait mené la négociation d'association de la Grèce, cherche à donner l'impression qu'il pourrait aussi mener les pourparlers sur l'association des Neutres. Cela le pousse à des déclarations qui n'engagent que lui-même. Clappier tient également à préciser que si M. Rey a effectivement négocié avec la Grèce, cela ne signifie en rien qu'il serait chargé par les Six de négocier avec les Neutres.

Clappier ajoute que, étant donné l'état d'impréparation intellectuelle des milieux autorisés des Six, il ne faut pas attacher d'importance aux déclarations faites ici ou là sur l'association des Neutres.

En revanche, il relève que l'on est très désireux à Paris de se réserver la possibilité de connaître le moment venu les vues de la Suisse en la matière. Au moment où les négociations pourront s'engager avec les Neutres, les milieux officiels français attacheront du prix à discuter la question avec nous, non pas à Bruxelles mais bilatéralement, afin d'avoir le bénéfice des réflexions que nous aurons eu le temps de faire tandis que les esprits français étaient entièrement occupés par le préalable anglais.

Cette dernière déclaration de Clappier est une façon aimable de nous indiquer que les autorités françaises n'entendent rien préjuger sans nous avoir entendus. Elle ne signifie pas que la conception suisse de l'association sera acceptée à Paris sans de très sérieux amendements.

Le chef de la délégation :

Olw